

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 38

**MINISTERE
DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	10
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 496: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	14
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	15
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	16
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	16
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	18
2.2.	PROGRAMME 497: AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	24
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	26
2.3.	PROGRAMME 498: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	29
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	32
2.4.	PROGRAMME 499: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	35
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36

2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	37
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	38
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	41
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	42
3.2.	LEÇONS APPRISES	43
3.3.	PERSPECTIVES	44

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Les axes d'intervention de la stratégie de développement du sous-secteur urbain se déclinent en 04 Programmes :

Le programme 496 qui vise à rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion d'habitat indécemment en milieu urbain ;

Le programme 497 dont l'objectif est d'assainir et embellir l'espace urbain ;

Le programme 498 qui a pour but d'accroître la mobilité intra-urbaine ;

Le programme 499 qui vise à améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINHDU.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) adopté par le gouvernement en 2009 énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

Pour l'atteinte de ces objectifs, le document de stratégie de développement du sous-secteur urbain permet d'avoir dans le sous secteur, une meilleure vision et lisibilité des activités à mener pour améliorer la contribution des villes camerounaises au développement du pays, conformément aux orientations du Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le DSCE souligne l'importance des enjeux économiques du développement urbain et du rôle économique des villes, compte tenu de leur poids sur le PIB (le PIB urbain représente actuellement près de 60% du PIB total). En effet, les villes sont des lieux de concentration des activités économiques et les champs de prédilection des secteurs secondaires et tertiaires. Il est donc nécessaire de replacer la ville dans son véritable rôle de moteur du développement économique et social, afin de permettre aux villes de contribuer efficacement à la relance et la consolidation de la croissance économique.

Pour cela, l'objectif clairement énoncé dans le DSCE est «de maîtriser le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes».

De manière spécifique, les autorités entendent encadrer et maîtriser le développement urbain (limiter le taux d'urbanisation à 57,3% en 2020) ; construire 17 000 logements et aménager 50 000 parcelles) ; réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès aux infrastructures aux services urbains de base ; construire 150 km de voies bitumées ; Renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur urbain.

L'atteinte de ces objectifs se fera à travers :

- Le développement de l'habitat ;
- l'entretien et la réhabilitation des infrastructures urbaines ;
- le développement des infrastructures urbaines ;

- l'amélioration de l'accès aux services urbains de base ;
- la maîtrise de l'occupation du sol ;
- la protection des groupes sociaux vulnérables ;
- le renforcement des capacités institutionnelles.

Spécifiquement pour l'exercice 2016, les extrants majeurs attendus se présentaient comme suit :

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme 496, l'élaboration de **03 documents** de planification urbaine, l'aménagement de **72 ha** et l'achèvement de **1 880 logements** dans le cadre du programme gouvernemental de construction des logements sociaux.

Pour le Programme 497, la construction de **07 km** de drains dans le cadre du PADY, la formation de **200 jeunes** aux petits métiers urbains, la restructuration de certains quartiers au profit de **1832 ménages** à travers des projets de proximité.

Au niveau du programme 498, l'entretien de **100 km** de voirie en terre, l'entretien de **60 km** de voirie revêtue, la réhabilitation de **66 km** de voirie revêtue et la construction de **10 km** de voirie revêtue.

Concernant le programme 499, la poursuite/achèvement des travaux de construction de **06 délégations** régionales/départementales du MINH DU. On note également dans ce programme, la formation d'au moins **103 personnels** du MINH DU et l'élaboration d'**01 texte** régissant notre secteur d'activités.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Au terme du Décret n°2012/384 du 14 septembre 2012, portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain.

A ce titre, il est chargé :

a) En matière d'habitat:

- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain que rural;
- de la mise en œuvre de la politique d'habitat social ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'habitat.

b) En matière de développement urbain :

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement social intégré des différentes zones urbaines ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des infrastructures urbaines en liaison avec le Ministère des Travaux Publics ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies d'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains avec les Départements ministériels et les Collectivités Territoriales Décentralisées concernés ;
- de l'embellissement des centres urbains, en liaison avec les départements ministériels et les collectivités Territoriales Décentralisées intéressés ;
- de la planification et du contrôle du développement des villes ;
- du suivi de l'élaboration des plans directeurs des projets d'urbanisation en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage ;
- du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères ;

de la liaison avec les Organisations Internationales concernées par le développement des grandes villes en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il suit les activités des Ordres correspondants aux professions d'Architecte, d'Urbaniste et de Géomètre.

Il travaille en étroite collaboration avec les Collectivités Territoriales Décentralisées et exerce la tutelle sur la Société Immobilière du Cameroun (SIC), les projets et les organismes concourant à l'aménagement des villes et de l'habitat.

Il est assisté d'un Secrétaire d'État, chargé de l'habitat.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Evoquant le bilan de l'exercice 2016, il convient de rappeler que la loi de finances 2016 octroyait une enveloppe de 177 579 000 000 FCFA au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain répartie ainsi qu'il suit :

Dépenses de fonctionnement : 19 226 000 000 **FCFA**

Dépenses d'investissement : 158 353 000 000 **FCFA**

Cette enveloppe budgétaire a permis d'exécuter le programme d'actions du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain dont les axes majeurs se déclinent en la réalisation des études sectorielles (i) ; la poursuite de la promotion immobilière tant publique que privée (ii) ; le désengorgement des pénétrantes des villes, la réhabilitation des centres urbains et des grands

carrefours (iii) ; et l'assainissement (iv).

Par ailleurs, l'exécution de ce budget à l'intérieur de chaque programme a été marquée par un contexte particulier.

L'exécution du **programme 496**, adossé sur la construction des logements, connaît une exécution globalement satisfaisante, avec l'embelli né de l'achèvement des 1520 logements avec l'appui de la coopération chinoise et du PLANUT volet logements.

Toutefois, de nombreuses difficultés ont été observées dans la réalisation des 1 675 logements à Youndé/Olembe et à Douala/Mbanga-Bakoko. Cette faiblesse s'explique par :

- La faible capacité technique et financière des PME et BET locaux ;
- La lourdeur des procédures de paiement.

Pour le **programme 497**, adossé sur les travaux de construction des drains dans les villes de Douala et de Yaoundé, il s'est exécuté de façon satisfaisante néanmoins quelques difficultés ont émaillé son bon déroulement notamment :

- La libération des emprises et indemnisation tardive des populations qui a affecté le démarrage effectif des travaux ;
- la non mise à disposition des fonds de contrepartie et le retard dans la réalisation des études techniques ;
- La passation tardive des marchés programmés et faiblesse technique des prestataires adjudicataires desdits marchés, entraînant un retard dans la livraison des prestations ;
- les difficultés de disponibilité de trésorerie au niveau du Trésor public qui ont affecté les travaux de certains partenaires ;
- Le contentieux qu'il a fallu vidé pour le choix des prestataires et les compétences mitigées de certains prestataires.

Le **Programme 498** intitulé Développement des infrastructures de transport urbain au cours de l'exercice 2016 a été marqué par la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance et la préparation des CAN 2016 et 2019. Ceci a eu pour incidence de bonifier les résultats obtenus au cours de l'exercice, qui a également connu la poursuite des travaux engagés les années précédentes. Toutefois, ces résultats auraient été meilleurs si la mise en œuvre du programme n'avait pas connu :

- - les lenteurs administratives dans les procédures d'indemnisation des populations déguerpies dans la cadre de la libération des emprises de certains projets;
- - les lourdeurs des concessionnaires dans les procédures de déplacement des réseaux
- - l'Infructuosité de nombreux appels d'offres surtout sur financement Fonds Routier ;

Par ailleurs, certaines communes ont obtenu l'autorisation du MINMAP d'exécuter les travaux d'entretien des voiries en terre en régie, sans avoir les capacités humaines et encore moins matérielles de faire de la régie.

Le programme 499 relatif à la gouvernance et à l'appui institutionnel du sous-secteur urbain étant un programme support, encadre le suivi de l'exécution des programmes opérationnels.

Ce Programme est particulièrement sensible à la consigne gouvernementale qui prescrit la réduction du train de vie de l'Etat. Sa mise en œuvre, jugée satisfaisante a été impactée par les éléments ci-dessous :

- la mobilisation des moyens supplémentaires pour l'accompagnement des activités induites par la préparation des CAN 2016 et 2019, de la mise en œuvre du PLANUT et des grands chantiers du MINH DU ;
- la guerre contre le terrorisme dans le Septentrion entraînant le ralentissement des activités économiques et affectant la collecte des ressources budgétaires ;
- la faible notification du quota du trimestriel du budget de fonctionnement.

En dépit des difficultés relevées ci-haut, au cours de l'année 2016, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, a poursuivi la mise en œuvre d'importants travaux pluriannuels, notamment la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, les travaux de construction des voies d'accès et des parkings autour du nouveau stade d'Olembé à Yaoundé, les travaux de construction de la voie d'accès à l'hôpital obstétrique et gynécologique de Douala. En outre, on a également enregistré des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre du PLANUT volet voirie.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

L'organisation de la CAN 2016,

La mise en place effective du PLANUT volet Habitat et Voirie

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

La mise en œuvre du **programme 496**, a connu une exécution globalement satisfaisante, avec l'embellissement de l'achèvement des 1520 logements avec l'appui de la coopération chinoise et du PLANUT volet logements.

Toutefois, de nombreuses difficultés ont été observées dans la réalisation des 1 675 logements à Youndé/Olembe et à Douala/Mbanga-Bakoko. Celles-ci s'expliquent par :

- La faible capacité technique et financière des PME et BET locaux ;
- La lourdeur des procédures de paiement.

Pour le **programme 497**, adossé sur les travaux de construction des drains dans les villes de Douala et de Yaoundé. D'une manière globale, ce programme s'est exécuté de façon satisfaisante néanmoins quelques difficultés ont émaillé son bon déroulement notamment :

- La libération des emprises et indemnisation tardive des populations qui a affecté le démarrage effectif des travaux ;
- la non mise à disposition des fonds de contrepartie et le retard dans la réalisation des études techniques ;
- La passation tardive des marchés programmés et faiblesse technique des prestataires adjudicataires desdits marchés, entraînant un retard dans la livraison des prestations ;
- les difficultés de disponibilité de trésorerie au niveau du Trésor public qui ont affecté les travaux de certains partenaires ;

Le Programme 498 intitulé Développement des infrastructures de transport urbain au cours de l'exercice 2016 a été marqué par la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance et la préparation des CAN 2016 et 2019. Ceci a eu pour incidence de bonifier les résultats obtenus au cours de l'exercice, qui a également connu la poursuite des travaux engagés les années précédentes. Toutefois, ces résultats auraient été meilleurs si la mise en œuvre du programme n'avait pas connu :

- les lenteurs administratives dans les procédures d'indemnisation des populations déguerpies dans la cadre de la libération des emprises de certains projets;
- les lourdeurs des concessionnaires dans les procédures de déplacement des réseaux ;
- l'infructuosité de nombreux appels d'offres surtout ceux de la maîtrise d'œuvre des travaux sur financement Fonds Routier ;
- les retards dans le paiement des décomptes des entreprises ;
- le manque de professionnalisme des entreprises ;
- l'absence d'une cartographie de matériaux de viabilité utilisés en corps chaussée ;
- l'insuffisance des ressources financières.

Le programme 499 relatif à la gouvernance et à l'appui institutionnel du sous-secteur urbain étant un programme support, encadre le suivi de l'exécution des programmes opérationnels. Ce Programme est particulièrement sensible à la consigne gouvernementale qui prescrit la réduction du train de vie de l'Etat. Sa mise en œuvre, jugée satisfaisante a été impactée par les éléments ci-dessous :

- Mobilisation des moyens supplémentaires pour l'accompagnement des activités induites par la

préparation des CAN 2016 et 2019, de la mise en œuvre du PLANUT et des grands chantiers du MINH DU ;

- Guerre contre le terrorisme dans le Septentrion entraînant le ralentissement des activités économiques et affectant la collecte des ressources budgétaires ;
- Faible notification du quota trimestriel du budget de fonctionnement;

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT

Responsable du programme

ASONGWEO EMMANUEL ANYANG
Directeur de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'amélioration de l'habitat se fera à travers trois grandes actions :

Action 1- Développement de la planification urbaine. Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en oeuvre scrupuleuse.

Action 2- Réalisation des opérations d'aménagement urbain. Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécents. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

Action 3- Construction de nouveaux bâtiments. Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins 60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre de logements décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.

OBJECTIF	Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de ménage supplémentaire ayant accès à un habitat décent
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	105928.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	2320.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE Action 02: RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN Action 03: CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	
DOTATIONS INITIALES	AE 88 449 318 000	CP 51 803 053 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ASONGWEO EMMANUEL ANYANG, Directeur de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du **programme 496**, a connu une exécution globalement satisfaisante, avec l'embelli né de l'achèvement des 1520 logements avec l'appui de la coopération chinoise et du PLANUT volet logements.

Toutefois, de nombreuses difficultés ont été observées dans la réalisation des 1 675 logements à Youndé/Olembe et à Douala/Mbanga-Bakoko. Celles-ci s'expliquent par :

- La faible capacité technique et financière des PME et BET locaux ;
- La lourdeur des procédures de paiement.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	5320 ménages	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	229,0 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 85 569 375 645	CP 48 923 110 645
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 879 942 355	Ecart CP 2 879 942 355
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 34 406 805 609	CP 34 406 805 609
TAUX DE CONSOMMATION	40,21 %	70,33 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La performance enregistrée dans ce programme s'explique par la prise en compte du résultat de l'opération d'aménagement du quartier Nkolbikok à Yaoundé dont ses extrants n'étaient pas comptabilisés dans la cible visée par le budget 2016 du MINH DU d'où l'expression d'un taux de réalisation à 229% par rapport à la valeur de cible.	

PERSPECTIVES
2017

Action 1 : Développement de la planification urbaine

- L'implémentation des résultats de l'étude sur l'analyse des besoins en renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration et de suivi d'élaboration des documents de planification urbaine, l'évaluation et la catégorisation des BET ;
- La mise en place d'un programme de renforcement des capacités ;
- La vulgarisation des textes régissant l'urbanisme ;
- La relecture de la loi régissant l'Urbanisme et les textes subséquents ;
- l'élaboration des guides méthodologiques et d'un manuel de procédure en vue de l'élaboration des Documents de Planification Urbaine.

Action 2 : Réalisation des opérations d'aménagement

- La capitalisation des acquis du PPAB à travers la convention avec la MAETUR pour les opérations d'aménagement ;
- La préparation des outils de mise en œuvre du 3^e C2D.

Action 3 : Construction des nouveaux logements

- L'amélioration du cadre institutionnel et technique en matière d'habitat ;
 - la réattribution des marchés résiliés aux grandes firmes ;
 - une meilleure approche dans la sécurisation des sites (un bon mécanisme de suivi et une bonne évaluation des besoins) et procédé à l'aménagement après la sécurisation des sites ;
 - l'accompagnement des CTD dans la construction des Cités municipales ;
 - l'appui à la promotion immobilière privée ;
 - l'accompagnement des promoteurs internationaux avec qui des MOU ont été signés ;
 - l'implémentation des travaux de construction des logements sociaux en matériaux locaux par la MIPROMALO ;
 - le suivi des conventions signées avec les Universités et certains opérateurs en rapport avec la réalisation des logements ;
- la création d'un compte dédié MINH DU/MINDCAF pour le financement des activités de sécurisation des sites.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE								
OBJECTIF	Assurer la maîtrise de l'occupation du sol							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 150% Target value 2018 : 102	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		58.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03 documents élaborés.					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	920 477 000	920 477 000	285 366 719	285 366 719	235 366 719	235 366 719	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Crédits transférés aux CTD qui assument la fonction de Maître d'Ouvrage Délégué. Cette action a été influencée par la faible capacité financière et technique des Bureaux d'Etudes adjudicataires des marchés relatifs à l'élaboration des documents de planification urbaine.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La réalisation du PDU de Ngaoundéré et l'achevement des plans d'occupation des sol (POS) des villes de Bangangté et Zoétéle.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par la prise en compte des résultats des études précédemment engagées et non encore achevées en 2015.							
Perspectives 2017	- L'implémentation des résultats de l'étude sur l'analyse des besoins en renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration et de suivi d'élaboration des documents de planification urbaine, l'évaluation et la catégorisation des BET ; - La mise en place d'un programme de renforcement des capacités ; - La vulgarisation des textes régissant l'urbanisme ; - La relecture de la loi régissant l'Urbanisme et les textes subséquents ; l'élaboration des guides méthodologiques et d'un manuel de procédure en vue de l'élaboration des Documents de Planification Urbaine.							

Action 02 RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

OBJECTIF	Assurer la production des espaces urbanisés descent								
Indicateur	Intitulé:		Superficie d'espaces urbains aménagés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60% valeur cible 2018 : 1567 ha		
	Unité de mesure		ha						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1254.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		120.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		72						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	40 612 309 000	25 717 522 000	40 196 149 480	25 301 362 480	10 301 362 480	10 301 362 480	25 %	40,71 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été influencée par la faible capacité financière et technique des Bureaux d'Etudes adjudicataires et/ou soumissionnaires des marchés relatifs aux études de restructuration urbaines.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	72 ha aménagés à NKolbikok 02 études de restructuration/rénovation des quartiers sous structurés en cours à Garoua, et Bafoussam Etudes d'identification des quartiers sous-structurés et sous-équipés dans la ville de Bertoua (suite BIP 2015) ; Travaux de construction de trois ouvrages de franchissement, de chemin piétonnier et d'aménagement d'une voie en terre dans le cadre de la restructuration de l'ilot de Nkolbikok, PPAB phase III dans la ville de Yaoundé (suite) ; Etudes techniques des voiries structurantes, des désenclavements des quartiers, d'aménagements des espaces publics, et les travaux de constructions des équipements de services urbains de base kiosque à eau, forages, toilettes publics, éclairage public solaire) (Fonds CD2/AFD).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'aménagement de NKolbikok a permis d'enregistrer une bonne performance ; de même les études programmées dans cette action sont encours de réalisations								
Perspectives 2017	- La capitalisation des acquis du PPAB à travers la convention avec la MAETUR pour les opérations d'aménagement ; La préparation des outils de mise en œuvre du 3e C2D.								

Action 03 CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

OBJECTIF	Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de logements construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100% valeur cible 2018 : 3980		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		1120.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		1880.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1880						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	46 916 532 000	25 165 054 000	45 087 859 446	23 336 381 446	23 193 751 446	23 193 751 446	51 %	99,38 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'exécution du programme 496, adossé sur la construction des logements, connaît une exécution globalement satisfaisante, avec l'embelli né de l'achèvement des 1520 logements avec l'appui de la coopération chinoise et du PLANUT volet logements. Toutefois, de nombreuses difficultés ont été observées dans la réalisation des 1 675 logements à Youndé/Olembe et à Douala/Mbanga-Bakoko. Cette faiblesse s'explique par : · La faible capacité technique et financière des PME et BET locaux ; La lourdeur des procédures de paiement.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 360 logements construits (Programme Gouvernemental) - 1 520 dans le cadre de la construction des logements avec la coopération chinoise à Yaoundé, Douala, Limbe, Bafoussam, Bamenda et Sangmélima ; -les travaux sont en cours à Yaoundé et à Douala dans le cadre du programme gouvernemental pour un taux d'avancement moyen de 73,5% pour les premiers 1 675, soit 81% à Yaoundé et 67% à Douala ; - les travaux d'habitabilité des logements à Yaoundé et Douala, dont le taux d'exécution moyen est de l'ordre de 93,75% ; - la sécurisation des sites devant abriter les constructions des logements sociaux dans différentes villes. Nous notons dans ce cadre depuis le début de cette activité, les sites de Mbouda, Ngaoundéré II, Bamenda et Dschang sécurisés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats enregistrés proviennenet, pour l'essentiel du programme achevé de construction des logements sociaux avec l'appui de la coopéation chinoise. Le poid financier de l'action est quant à lui porté par les activités du programme de développement des capitales régionales dans le cadre du C2D; les moyens utilisées sont celles des ressources internes ordinaires, FINEX et Contre partie								

Perspectives 2017	- L'amélioration du cadre institutionnel et technique en matière d'habitat, avec en bonne place l'étude portant création d'un Fonds Spécial pour l'Habitat (2017) et l'étude architecturale et technique en vue de la construction des logements sociaux ; - la réattribution des marchés résiliés aux grandes firmes ; - une meilleure approche dans la sécurisation des sites (un bon mécanisme de suivi et une bonne évaluation des besoins) et procédé à l'aménagement après la sécurisation des sites ; - l'accompagnement des CTD dans la construction des Cités municipales ; - l'appui à la promotion immobilière privée ; - l'accompagnement des promoteurs internationaux avec qui des MOU ont été signés ; - l'implémentation des travaux de construction des logements sociaux en matériaux locaux par la MIPROMALO ; - le suivi des conventions signées avec les Universités et certains opérateurs en rapport avec la réalisation des logements ; la création d'un compte dédié MINH DU/MINDCAF pour le financement des activités de sécurisation des sites.
-------------------	--

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 497

AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Responsable du programme

MANDENGUE GERARD

Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte quatre actions destinées à l'amélioration dudit cadre. Il s'agira de l'embellissement des centres urbains (ravalements des façades, plans d'épannelage, aménagement des espaces verts...), de l'amélioration de l'assainissement urbain (ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public, élimination des déchets solides, protection et sécurisation des zones à risques et limitation des nuisances diverses), de l'amélioration de la gouvernance urbaine (renforcement du cadre institutionnel et juridique et de la capacité d'intervention du secteur privé urbain, promotion du partenariat entre acteurs urbains, amélioration de la communication sociale et protections des couches sociales vulnérables en milieu urbain).

Action 1- Amélioration de l'Assainissement en milieu urbain. Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

Action 2- embellissement et sécurisation des centres urbains. Cette action vise à rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en œuvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

Action 3 : promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain. La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

Action 4 : Amélioration de la gouvernance urbaine. Dans le cadre de la stratégie de développement du sous-secteur urbain, il a été identifié comme frein à la bonne gouvernance urbaine, la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité. Les efforts dans ce domaine ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est portée sur les interventions du secteur privé urbain et l'effectivité de la gouvernance urbaine. Cette action, en développant le dialogue permanent entre les acteurs urbains, est une réponse à cette préoccupation. Il s'agira aussi de mettre en place un plan de communication urbaine, d'informer et de sensibiliser les acteurs urbains et notamment les populations, sur les nouvelles technologies en matière de construction, les normes en matière d'habitat, et faire connaître à tous les textes régissant l'urbanisme et l'habitat au Cameroun, de renforcer le cadre institutionnel et juridique et la capacité d'intervention du secteur privé urbain, de promouvoir le partenariat entre acteurs urbains.

OBJECTIF	Assainir et embelir l'espace urbain	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de ménage supplémentaire ayant accès à un système d'assainissement
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	153146.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	399055.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN Action 02: EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS Action 03: PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN Action 04: AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	
DOTATIONS INITIALES	AE 38 659 533 839	CP 36 209 533 839
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MANDENGUE GERARD, Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Pour le **programme 497**, adossé sur les travaux de construction des drains dans les villes de Douala et de Yaoundé. D'une manière globale, ce programme s'est exécuté de façon satisfaisante néanmoins quelques difficultés ont émaillé son bon déroulement notamment :

- La libération des emprises et indemnisation tardive des populations qui a affecté le démarrage effectif des travaux ;
- la non mise à disposition des fonds de contrepartie et le retard dans la réalisation des études techniques ;
- La passation tardive des marchés programmés et faiblesse technique des prestataires adjudicataires desdits marchés, entraînant un retard dans la livraison des prestations ;
- les difficultés de disponibilité de trésorerie au niveau du Trésor public qui ont affecté les travaux de certains partenaires ;

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	95 000 ménages	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	23,8%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 35 627 417 109	CP 33 177 417 109
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 3 032 116 730	Ecart CP 3 032 116 730
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 26 926 590 809	CP 26 926 590 809
TAUX DE CONSOMMATION	75,57 %	81,16 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	la performance de cet indicateur sera capitalisée en 2018 à la fin des travaux de construction des drains dans les villes de Yaoundé et de Douala. Ainsi, le nombre de ménages affecté par ces	

	projets sera de 245 909.
PERSPECTIVES 2017	poursuite du projet de drainage des eaux pluviales de Douala avec l'appui de la coopération française ; et du Projet d'assainissement de Yaoundé (phase II) avec l'appui conjoint BAD-Coopération française. Par ailleurs, poursuite de la mise en œuvre de la convention MINH DU/INS sur la collecte des données urbaines. Amplification de la formation des jeunes aux petits métiers urbains.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN									
OBJECTIF	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de station d'épuration construites et/ou réhabilitées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE			
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	3.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	1.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	studies to, rehabilitate the Garoua sanitation plant and community sanitation network underway.							
Indicateur	Intitulé:	Linaire de drains construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97.46% valeur cible 120.4			
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	55.400001525878906							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	63.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	61,4 km							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	34 223 118 281	31 773 118 281	34 106 550 926	31 656 550 926	549 474 877	549 474 877	1 %	1,74 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est adossée sur les travaux de construction des drains dans les villes de Douala et de Yaoundé. Et les travaux sont en cours à Yaoundé TAT (lot1) : 61% ; TAT (lot2) : 41% et à Douala TAT : 20%.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-06 km de drains réalisés dans le cadre du PADY 2 ; -poursuite des travaux de construction des drains dans la ville de Douala ; - Etude en cours en vue de la réhabilitation de la station d'épuration et les réseaux collectifs d'assainissement de GAROUA.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les projets engagés dans cette action sont pluriannuels, d'où le faible extrant obtenu, la performance de cet indicateur sera améliorée en 2018 à la fin des travaux de construction des drains dans les villes de Yaoundé et de Douala.								
Perspectives 2017	poursuite du projet de drainage des eaux pluviales de Douala avec l'appui de la coopération française ; et du Projet d'assainissement de Yaoundé (phase II) avec l'appui conjoint BAD-Coopération française. Par ailleurs, poursuite des prestations d'hysacam dans les villes de Bangou et Banganté.								

Action 03 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN								
OBJECTIF	Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de comité de quartiers créés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		13.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes en difficultés formés au petits métiers urbains				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100% target value 2018 : 2882	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1082.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		200.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		200 young people trained					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 856 415 558	3 856 415 558	880 866 183	880 866 183	762 284 465	723 167 423	93,56 %	93,56 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action trouve son existence dans la resurgence des problèmes sociaux en milieu urbain et vise à la promotion, le développement social intégré en milieu urbain. L'insalubrité et l'inaccessibilité de nombreux quartiers et la presence en nombre improtant des jeunes en difficultés dans les villes urbaines justifiant lagement des tâches contenues dans cette actions.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	200 jeunes ont été formés en orticulture, à la fabrique et à la pose des pavés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'ensemble des tâches inscrites dans cette action ont été réalisées ; La capitalisation de l'appui du Bureau International du Travail est perceptible en matière de formation des jeunes aux petits métiers de la ville par approche HIMO à travers les projets communautaires ; -610 ml de voie de mobilité revêtue en pavés ; -1332 ml de caniveaux et fossés construits ; -300 ml de voie de mobilité revêtue en pavés ; -645 ml de caniveaux et fossés construits par Approche HIMO ; -673 ménages des quartiers sous structurés bénéficiant des projets sociaux de proximité et ayant accès aux services de base.							
Perspectives 2017	Au cours de prochaines années, le développement social urbain devra d'avantage se focalisé sur la nécessité d'accroitre le nombre de jeune en difficulté formé aux petits métiers urbains pour réduire le désœuvrement et les fléaux urbains subséquents.							

Action 04 AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE

OBJECTIF	Améliorer la participation de tous les acteurs urbains dans l'élaboration et la mise en oeuvre des projets urbains								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de plate forme de concertation fonctionnelle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		8.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		6.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	580 000 000	580 000 000	600 000 000	600 000 000	600 000 000	600 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en oeuvre de la décentralisation justifie l'existence de cettte action qui vise a renforcer les capacités techniques des CTD et autres acteurs du Développement Urbain								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Cartographie des villes de Bafoussam, Bogo et Kambé disponible ; 329 professionnels formés par le PNFMV en 2016 ; Rapport d'étude sur le besoin en renforcement des capacités en mati_res de planification urbaine disponible ; Signatue de 02 accords de collaboration entre le PNFMV et MINEFOP pour les ville de Ngaoundere et Ebolowa Convention PNFMV-C2D capitales régionales pour les villes de Mombo et Mayo Danay Convention PNFMV - Centre National de la fonction TErritoriale de France Convention PNFMV - Université SENGHOR d'Alexandrie								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'essentiel des activités de cette action est réalisé au travers des convention liant le MINHDU à l'INS pour la collecte des données urbaines et d'habitat pour l'élaboration et le suivi de leur élaboration, de même à travers le PNFMV, le MINHDU à renforcer les capacités technquie des CTD dans les métiers de la ville.								
Perspectives 2017	La poursuite de la mise en oeuvre des plateformes fonctionnelles. Par ailleurs l'étude en vue de la formulation de la politique nationale prévue en 2016 démarera au cours de l'année 2017.								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
URBAIN (PDITU)

Responsable du programme

NDJIBA BAMI ARMAND ROMUALD
Directeur des Opérations Urbaines

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

la mise en œuvre du programme de développement des infrastructures de transport urbain permettra **d'améliorer la mobilité urbaine** par le relèvement du niveau de service du réseau existant, tout en résorbant progressivement le déficit constaté, ceci à travers une meilleure programmation des interventions en matière de voirie urbaine, l'entretien, la réhabilitation et la construction des voiries en terre et revêtues, l'appui au développement du transport par rail dans les grandes villes, le développement des zones de stationnement et de plates-formes d'échanges, l'appui à l'amélioration du trafic urbain.

Aussi, ce programme se fera au travers des trois (03) actions suivantes:

Action 1: Entretien de la voirie urbaine

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

Action 2: Réhabilitation de la voirie urbaine

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de déplacement urbain

Action 3: Construction de la voirie urbaine

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

OBJECTIF	Améliorer la mobilité urbaine	
Indicateur	Intitulé:	linéaire de voirie urbaine construit/réhabilité/entretenu
	Unité de mesure	km
	Valeur de référence:	354.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	80.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE Action 02: RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE Action 03: CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	
DOTATIONS INITIALES	AE 178 792 644 161	CP 80 345 934 161
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDJIBA BAMI ARMAND ROMUALD, Directeur des Opérations Urbaines	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 498 intitulé Développement des infrastructures de transport urbain au cours de l'exercice 2016 a été marqué par la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance et la préparation des CAN 2016 et 2019. Ceci a eu pour incidence de bonifier les résultats obtenus au cours de l'exercice, qui a également connu la poursuite des travaux engagés les années précédentes. Toutefois, ces résultats auraient été meilleurs si la mise en œuvre du programme n'avait pas connu :

- les lenteurs administratives dans les procédures d'indemnisation des populations déguerpies dans la cadre de la libération des emprises de certains projets;
- les lourdeurs des concessionnaires dans les procédures de déplacement des réseaux ;
- l'infructuosité de nombreux appels d'offres surtout ceux de la maîtrise d'œuvre des travaux sur financement Fonds Routier ;
- les retards dans le paiement des décomptes des entreprises ;
- le manque de professionnalisme des entreprises ;
- l'absence d'une cartographie de matériaux de viabilité utilisés en corps chaussée ;
- l'insuffisance des ressources financières.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	La cible réalisée est de 581,131 km précisément 45,65 km de voirie revêtue entretenue ; 47,3 km de voirie revêtue réhabilitée réalisée en 2016 et 22,956 km de voirie construite. En plus, 70,31 km de voirie en terre ont été entretenus.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	144.81%	valeur cible 2018 : 952.414
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 178 797 019 209	CP 80 350 309 209
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -4 375 048	Ecart CP -4 375 048
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 79 941 307 134	CP 79 941 307 134
TAUX DE CONSOMMATION	44,71 %	99,49 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Outre les projets de voirie réalisés, la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance et la préparation des CAN 2016 et 2019 ont permis de bonifier les résultats de l'exercice. Ce résultat prend également en compte les projets réalisés dans le cadre du BIP 2016 et ceux du Fonds Routier des exercices antérieures dont les chantiers n'étaient pas encore achevés	
PERSPECTIVES 2017	Achever les travaux d'entretien et de réhabilitation des voiries revêtues en cours. Poursuivre les travaux d'entretien des voiries en terre dans les communes dans le cadre de la décentralisation pour couvrir à terme l'ensemble des communes du pays. Poursuivre les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE									
OBJECTIF	maintenir les voiries dans un bon état								
Indicateur	Intitulé:	Linaire de voirie en terre entretenue					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70,3%.		
	Unité de mesure	km							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	136.5							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70.3							
Indicateur	Intitulé:	Linéaire de voirie urbaine revetue /entretenu					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100% valeur cible 2018 : 174.334		
	Unité de mesure	km							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	7.300000190734863							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	4.5							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	45.65							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 958 371 642	1 958 371 642	1 852 843 012	1 852 843 012	703 691 012	633 691 012	38 %	34,2 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les travaux d'entretien des voiries du pays participent à la décentralisation par transfert de compétences aux communes, et au maintien des conditions de mobilité acceptables pour les citoyens des villes sur le financement Fonds Routier ou encore dans le cadre des interventions d'urgences du BIP.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Travaux d'entretien lourd des voiries en terre achevés sous financement Fonds Routier 2016, 2015 et antérieurs : Meiganga (2030m), Figuil , Yagoua (3963m), Koutaba (1015m), Obala (900m) ; - Travaux d'entretien lourd des voiries revêtues achevés sous financement Fonds Routier 2016, 2015 et antérieurs : Bafoussam (3780m), Bangem (1355m), Tonga (600m), Yaoundé (4626m), Ntui (1233m), Soa (769m), Batouri (1110m), Doumé (935), Monatélé (380m), Kye Ossi (1790m), Meyomessala (980m) ; - dans le cadre de la décentralisation (crédits transférés) les travaux d'entretien léger de la voirie en terre sont achevés dans vingt (20) communes (Nganha, Mayo Baleo 3500m, Lembe Yezoum 850ml et 40m de caniveau bétonnés, Ngoro 2850, Mandjou 7590m, Salapoumbé, Tokombéré, Kalfou 3840, Ngwei 1850m et 233m de caniveaux bétonnés, Manjo 3950m, Touroua, Madingring 952m, Furu Awa, Zhoa, Belo, Babadjou, Batié, Zoétélé, Biwong bané, Buea, Konye 1500m) dans le cadre du BIP 2016 pour un linéaire global de 61,613 km. - les travaux d'urgence d'entretien lourd de la voirie revêtue sur un linéaire de 3 571m dans les villes de Yaoundé, Nkongsamba et Biyouha.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Pour les voirie revetue entretenus il importe de préciser que la valeur cible 2016 était de 45,65Km et non 4,5 Km qui renvoient à la valeur qui était attendue en 2015								
Perspectives 2017	Achèvement des travaux d'entretien des voiries en terre dans le reste des communes. Les travaux d'entretien des voiries en terre dans les communes dans le cadre de la décentralisation se poursuivront pour couvrir à terme l'ensemble des communes du pays. En 2017, il s'agira de 30 communes. Poursuite de l'entretien des voiries dans les villes sur le financement Fonds routier								

Action 02 RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

OBJECTIF	rétablir les performances des routes urbaines								
Indicateur	Intitulé:		Linéaire de voirie urbaine revetue /rehabilité				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 71.21%. valeur cible 2018 : 591.945		
	Unité de mesure		km						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		314.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		66.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		47.3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	9 270 135 740	9 270 135 740	9 876 692 974	9 876 692 974	9 876 500 498	9 876 500 496	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre du PLANUT et la préparation de la CAN féminine 2016								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 14,25 km de voiries ont été réhabilités dans les villes de Buéa et Limbé dans le cadre de la préparation de la CAN féminine 2016. - 19,5km de voirie à Douala et 9km de voirie à Yaoundé ont été réhabilités dans le cadre du PLANUT. - les travaux supplémentaires à Biyem Assi et Nsimeyong (2,75km), les travaux de réhabilitation des voies d'accès au Centre Educatif d'orientation de Mbalmayo (1,8km) - les travaux spéciaux d'aménagement de la voirie de Nanga Eboko et ceux de Bandenkop.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'ensemble des projets de cette action ont été pris en charge par les ressources internes ordinaires, pour assurer les paiement des projets encours dans le cadre de cette activité.								
Perspectives 2017	La poursuite des travaux financés dans le cadre du PLANUT notamment le démarrage des travaux de voirie du 2 ^e groupe dans le cadre du PLANUT, et la poursuite des travaux de préparation de la CAN 2019.								

Action 03 CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

OBJECTIF	Etendre le réseau viaire dans les villes								
Indicateur	Intitulé:		Linéaire de voirie urbaine construit				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 202% valeur cible 2018 : 186.135km		
	Unité de mesure		km						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		34.20000076293945						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		22.9						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	167 564 136 779	69 117 426 779	167 067 483 223	68 620 773 223	68 580 773 223	68 517 865 223	41 %	98,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre du PLANUT et la préparation de la CAN 2016 ont contribué à améliorer les performances								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 18,705 km de voies d'accès et 72 000 m² de parking et espaces verts aménagés dans les villes de Buéa et Limbé ; - 2,451km de voie d'accès à la ville nouvelle d'Olembé ont été achevés - 1,8 km de voirie à Yaoundé Tamtam weekend - Montée jouvence ont été réalisés								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Dans le cadre de la préparation de la CAN féminine 2016, le MINHDU a construit 18,705 km de voiries et aménagé 72 000 m² de parking et espaces verts dans les villes de Buéa et Limbé. Les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen se poursuivent et enregistrent un taux d'avancement de 62%. Il convient de relever que la non libéralisation des emprises a ralenti les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen.								
Perspectives 2017	Poursuite des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne, Libération des emprises de la section urbaine de l'autoroute Yaoundé - Nsimalen Poursuite des travaux de voirie du 2 ^e groupe dans le cadre du PLANUT, Poursuivre les travaux de préparation de la CAN 2019								

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 499

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
URBAIN

Responsable du programme

YEMPIE JEREMIE
Directeur des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme «Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur urbain» se présente ainsi comme un support aux programmes opérationnels. Il comporte trois actions regroupant des activités relatives aux préoccupations rappelées ci-dessus. Ces actions concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines des ressources humaines matérielles et financières, de la coordination des services et de l'audit interne du ministère. Ces actions concernent l'amélioration du cadre institutionnel et juridique, le **Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières et la** coordination des services.

Action 1- Amélioration du cadre institutionnel et juridique. Il s'agit de doter le MINH DU de moyens humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité

Action 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières. Cette action vise à améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel appropriés.

Action 3 : Coordination des services. Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINH DU	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées du Programme
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	99.30000305175781
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE Action 02: RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES Action 03: COORDINATION DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 9 221 001 000	CP 9 221 001 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	YEMPIE JEREMIE, Directeur des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 499 relatif à la gouvernance et à l'appui institutionnel du sous-secteur urbain étant un programme support, encadre le suivi de l'exécution des programmes opérationnels. Ce Programme est particulièrement sensible à la consigne gouvernementale qui prescrit la réduction du train de vie de l'Etat. Sa mise en œuvre, jugée satisfaisante a été impactée par les éléments ci-dessous :

- Mobilisation des moyens supplémentaires pour l'accompagnement des activités induites par la préparation des CAN 2016 et 2019, de la mise en œuvre du PLANUT et des grands chantiers

du MINH DU ;

- Faible notification du quota du trimestriel du budget de fonctionnement;

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Toutes les activités du programme ont été réalisées au terme de l'exercice budgétaire	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 14 766 241 637	CP 14 766 241 637
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -5 545 240 637	Ecart CP -5 545 240 637
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 14 699 168 220	CP 14 699 168 220
TAUX DE CONSOMMATION	99,55 %	99,55 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Il s'agit pour l'essentiel des marchés de fournitures et d'approvisionnements généraux dont les délais d'exécution sont nettement allégés. En plus ces marchés présentent un taux de risque faible. Ce qui justifie une meilleure consommation des crédits y afférents.	
PERSPECTIVES 2017	Poursuite du processus de l'amélioration du fonctionnement et des performances des services du MINH DU	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE								
OBJECTIF	Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets de textes élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50% valeur cible 2018 : 22 textes	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		14.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	300 000 000	300 000 000	297 649 000	297 649 000	297 649 000	297 649 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Amélioration du cadre institutionnel et juridique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Le projet de décret portant classification et normalisation de la voirie urbaine a été produit par la DEPC, alors que la valeur cible de la même année est programmée être livrée en 2017							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources octroyées pour cette action ont permis d'enregistrer les résultats ci-dessus escomptés							
Perspectives 2017	-Projet de loi sur l'habitat social ; -projet de décret sur la maitrise des bâtiments publics ; -traduction du guide de l'usager en langue anglaise.							

Action 02 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES								
OBJECTIF	Améliorer la performance des acteurs urbains							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 93% valeur cible 2018 : 685	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		366.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		110.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		103					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 180 774 000	1 180 774 000	1 258 781 492	1 258 781 492	1 000 146 373	997 677 120	79 %	79 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été menée dans un contexte marqué par une carence de matériel technique spécifique, cadre et condition de travail inadéquat pour quelques personnels et responsables du Ministère.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La formation de 103 personnels dans le cadre des formations en interne ; le rapport Habitat III du Cameroun est disponible, après la session achevée et les journées tenues du 17 octobre 2016 au 20 octobre 2016 à Quito ; Séminaire sur la préparation à la retraite organisé ; Trois formations grâce à la coopération avec la Chine, le Japon et l'Inde tenues, sur les thèmes : Maintenance des routes, Management de la gestion routière et Planing and Managment of urban services, formal solutions to informal settlements ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources budgétaires allouées pour cette action ont permis, d'acquérir des matérielles, mobiliers, véhicules et équipements pour assurer aux différents services des bonne condition de travail. Egalement, elles ont permis a la réhabilitation de 05 délégations régionales et départementales.							
Perspectives 2017	le MINH DU poursuivra l'amélioration du cadre de travail des personnels des services centraux et déconcentrés à travers la formation du personnel, l'équipement de certains bureaux en matériels techniques spécifiques et en matériels roulants notamment l'achat des motos, la réhabilitation des délégations départementales et la poursuite de la construction des délégations régionales.							

Action 03 COORDINATION DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution des projets				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 740 227 000	7 740 227 000	13 209 811 145	13 209 811 145	5 115 206 308	5 115 206 293	38 %	38,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de l'apprentissage et appropriation des nouvelles techniques budgétaires Mise en œuvre des outils de pilotage du budget avec désignation des responsables de programme d'action et de contrôle de gestion								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Accompagnement des différentes structures et services du ministères (carburant, indemnité de missions, primes diverses, etc....) - Acquisition des matériels informatiques, spécifiques et autres pour le fonctionnement des services								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le faible taux de réalisation financière de l'action est dû à la revalorisation des dotations budgétaires initiales, non prises en compte dans le rapport fait avec la consommation effective des crédits ayant permis de calculer le résultat								
Perspectives 2017	Amélioration des capacités de prise en charge de tous les services du MINH DU								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2016 permet d'une part d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, et d'autre part, d'entrevoir des perspectives à court et moyen terme en considération des leçons apprises.

Aussi, pour améliorer la lisibilité de nos résultats, voire de nos performances, il y a lieu de revisiter le contenu des programmes et actions à l'effet d'affiner les indicateurs qui sont associés dans le cadre de leur renseignement.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Le DSCE a assigné au sous-secteur de l'Habitat et du Développement Urbain l'objectif stratégique énoncé de la manière suivante « maîtriser le développement des villes et en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel ; promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain ; et concourir au développement des zones rurales environnantes ». Pour cela, quelques cibles sont visées à l'horizon 2020, il s'agit précisément de 150 km de voirie construite ou réhabilitée, et 17000 logements construits.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie de Développement Urbain a identifié quatre programmes déclinés successivement en actions, activités et tâches.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun des programmes.

1- programme 496

Pour maîtriser l'urbanisation galopante et anarchique, **03 documents de planification** ont été élaborés.

En ce qui concerne la réalisation des opérations d'aménagement urbain, **72 ha** ont été aménagés à NKolbikok pour une performance de 100%.

S'agissant de la construction des logements, **1 780** logements sociaux construits dont 360 logements construits à Yaoundé et à Douala dans le cadre des premiers 1675 logements confiés aux PME nationales et 1 420 dans le cadre de la construction des logements, représentant une performance de **75,26 %**.

2- programme 497

Les actions menées visent une meilleure canalisation des eaux pluviales, un meilleur traitement des eaux usées et des déchets solides, l'embellissement et la sécurité en milieu urbain, et le renforcement de la gouvernance urbaine. En guise de résultats, **7,5 km** de drains ont été construits pour une performance de 90%, **200 jeunes** formés aux petits métiers urbains pour une performance de 100%, et environ **673** ménages bénéficiant des projets sociaux de proximité pour une performance de 100%.

3- programme 498

Pour ce qui est du programme 498, l'accent a été mis sur les travaux de réhabilitation, de construction et d'entretien de la voirie urbaine à l'effet de désengorger les pénétrantes de nos grandes métropoles, et de fluidifier la circulation les axes structurants et les grands carrefours. Comme résultats enregistrés, **70,31 km** de voirie en terre entretenue pour une performance de 70,31 %, **45,65 km** de voirie revêtue entretenue pour une performance de 76,08%, **47,3 km** de voirie urbaine revêtue réhabilitée pour une performance de 71,67%, **21.156 km** de voirie revêtue construite pour une performance de 211,56 %.

4- programme 499

Les tâches réalisées dans ce chapitre ont permis le renforcement du cadre institutionnel ainsi que des ressources humaines et matérielles compatibles avec les missions assignées aux structures chargées de la mise en œuvre des programmes opérationnels. A cet égard, **01 texte** réglementaires a été élaboré en matière d'Urbanisme et d'Habitat pour une performance de 100%, **103 personnels formés**, 06 bâtiments en construction dont 02 délégations départementales et 04 régionales. Aussi, **08 délégations** départementales ont été réhabilitées pour une performance de 100%. **09 véhicules et 08 motos** ont été acquis.

3.2. LEÇONS APPRISES

Des enseignements ont été tirés lors de la mise en œuvre des quatre programmes au cours de l'exercice 2016 et seront implémentés dans le plan de performance 2017 du MINHDU à l'effet d'améliorer les performances du MINHDU. Ces mesures sont pour l'essentiel :

- l'élaboration d'un guide d'auto construction ;
- la réalisation d'une étude architecturale et technique en vue de la construction des logements sociaux au Cameroun ;
- l'expérimentation de la construction des logements sociaux avec les matériaux locaux ;
- Elaboration et transmission des DAO des projets 2017 au mois de novembre 2016 ;
- suivi régulier du processus de passations des marchés ;
- intensification des missions de suivi et de supervision des projets à crédit délégué et des ressources transférées ;

- amélioration des critères éliminatoires pour les prestataires très sollicités ou peu performants ;
- Amélioration du mécanisme de suivi et de mise en œuvre des conventions avec l'INS, l'INC et le PNFMV , notamment à travers l'élaboration et la validation des PTBA 2017 avant la fin de l'année 2016 et la signature des contrats d'assistance technique avant la fin du mois d'avril 2017 ;
- La systématisation des réunions d'information et de sensibilisation avec les acteurs impliqués dans la gestion des projets ;
- Recadrage dans le choix et la priorisation des activités à programmer en raison de la récession économique générale dans la sous-région.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Dans le but d'améliorer les performances futures du MINH DU, quelques considérations méritent d'être capitalisées.

Il s'agit de :

- L'implémentation des résultats de l'étude sur l'analyse des besoins en renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration et de suivi d'élaboration des documents de planification urbaine, l'évaluation et la catégorisation des BET ;
- - l'élaboration des guides méthodologiques et d'un manuel de procédure en vue de l'élaboration des Documents de Planification Urbaine.
- La capitalisation des acquis du PPAB à travers la convention avec la MAETUR pour les opérations d'aménagement ;
- - L'amélioration du cadre institutionnel et technique en matière d'habitat ;
- - la réattribution des marchés de construction des logements sociaux résiliés aux grandes firmes ;
- - une meilleure approche dans la sécurisation des sites (un bon mécanisme de suivi et une bonne évaluation des besoins) et procédé à l'aménagement après la sécurisation des sites ;
- - l'accompagnement des CTD dans la construction des Cités municipales ;
- - l'appui à la promotion immobilière privée ;
- - l'accompagnement des promoteurs internationaux avec qui des MOU ont été signés ;
- - l'implémentation des travaux de construction des logements sociaux en matériaux locaux par la MIPROMALO ;
- - Anticiper sur la libération des emprises en impliquant toutes les parties dès la phase d'études ;
- Réaliser les études d'impact pour associer, impliquer les populations et requérir leur avis lors des consultations publiques ;
- Constituer un sommier des prestataires compétents ;

- rigueur dans la préparation du budget (Inscription et budgétisation des projets sur présentation de tous les éléments de maturité requis)